BORDEREAU D'ENVOI DE DOCUMENTS

Concernant l'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2026

Je soussigné(e),

Nom: _____

Prénom usuel: _____

Domicile:_____

Adresse électronique: _____

Propriétaire de _____ actions nominatives[6] et/ou de _____ actions au porteur inscrites en compte _____[7] de BONDUELLE:

- Reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visée à l'article R. 225-81 du Code de commerce;
- demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2026 tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du même Code.

Ces documents ou renseignements sont également mis en ligne sur le site de la Société: https://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/assemblees-generales/.

Fait à _____ , le _____ 2026

Signature:

[6] Conformément à l'article R. 225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires d'actions nominatives peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

[7] Indication de la banque, de l'établissement financier ou de l'entreprise d'investissement teneur du compte. Joindre une copie de l'attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier.